

## Communiqué de presse 15 octobre 2024

## **Elections CSE à La Poste**

Du 9 au 14 octobre 2024, les postières et postiers ont voté pour élire leurs représentants du personnel pour la première fois au Comité Social et Economique.

	Nombre de voix	Représentativité
CFDT	23016	26,07%
CGT	20890	23,67%
FO	19160	21,71%
SUD	16293	18,46%
CFE-CGC	8911	10,10%

Avec un scrutin marqué une nouvelle fois par une participation de seulement 64,50%, la CGT réaffirme la nocivité du choix par la direction du vote électronique intégral. Compte tenu de la diversité des métiers et des organisations de travail, le vote électronique a créé une nouvelle fois une rupture d'égalité pour l'accès au vote. Pour preuve, sur les 32 périmètres de CSE-E, 10 sont concernés par un second tour, la direction en porte l'entière responsabilité.

A la suite de ce scrutin, seules 5 Organisations Syndicales restent représentatives.

A l'heure où La Poste est à un tournant de son histoire, la mise en place des CSE signe une nouvelle phase du processus de privatisation que la CGT entend continuer à combattre, notamment en appelant à l'unité d'action syndicale. Dans l'immédiat, il est nécessaire que l'ensemble des postiers se mobilisent pour peser sur l'enjeu de la renégociation des missions de service public et de son financement.

C'est dans ce contexte que la CGT entend renforcer sa proximité avec les postières et postiers dans leurs diversités, sur tous les sujets revendicatifs qui les préoccupent comme les questions d'emplois, de conditions de travail, de salaire, ...

La CGT FAPT remercie les plus de 20 000 postières et postiers qui ont voté pour les listes CGT.

La Cgt FAPT salue l'engagement de tous les syndiqués et sympathisants qui ont contribué, dans cette campagne intense, aux résultats du 1<sup>er</sup> tour et les engage à poursuivre la mobilisation.

Il s'agit de confirmer et d'amplifier le vote Cgt dans tous les collèges des périmètres dans lesquels les seconds tours se tiendront les 23 et 24 octobre 2024.



